

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

QUE POUVONS-NOUS FAIRE POUR LES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES DU NORD DE LA GASPÉSIE?

Lancement d'une série de sondages consultatifs dédiés aux lacs, cours d'eau, rives, milieux humides et plaines inondables

Saint-Maxime-du-Mont-Louis, 26 janvier 2021 – Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG) est fier d'annoncer le **lancement d'une série de sondages consultatifs portant sur les lacs, les cours d'eau, les rives, les milieux humides et les plaines inondables du nord de la Gaspésie.**

Au cours des cinq prochaines semaines, la population de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé ainsi que les organisations actives au nord de la Gaspésie sont invitées à répondre à un **sondage électronique hebdomadaire** dédié à chacun de ces milieux naturels :

- Semaine 1** (25 janvier) → Que pouvons-nous faire pour nos **lacs**?
- Semaine 2** (1^{er} février) → Que pouvons-nous faire pour nos **cours d'eau**?
- Semaine 3** (8 février) → Que pouvons-nous faire pour nos **rives**?
- Semaine 4** (15 février) → Que pouvons-nous faire pour nos **milieux humides**?
- Semaine 5** (22 février) → Que pouvons-nous faire pour nos **plaines inondables**?

En participant à cette consultation, les répondantes et les répondants auront l'occasion de s'exprimer sur les points d'intervention sur lesquels agir face aux principales menaces pesant sur chaque type de milieux humides et hydriques, mais également sur les buts à envisager pour leur conservation.

Le **premier sondage portant sur les lacs** est accessible dès maintenant aux liens suivants :

- **Version citoyenne** (population) : <https://fr.surveymonkey.com/r/6RJH2RZ>
- **Version acteurs de l'eau** (organisations) : <https://fr.surveymonkey.com/r/6RSDJZH>

Cette consultation s'inscrit dans un mandat d'élaboration d'objectifs de conservation des milieux humides et hydriques confié aux organismes de bassins versants du Québec par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Merci de contribuer à la conservation des milieux humides et hydriques en participant à cette consultation!

À propos du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie est l'un des 40 organismes de bassins versants du Québec reconnus et soutenus par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Il a pour mission d'assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de gouvernance participative et de gestion intégrée des bassins versants de la zone du nord de la Gaspésie. Pour ce faire, il doit élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs de l'eau et les citoyens.

Pour information

Thierry Ratté

Codirecteur – responsable des communications
Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG)
418-797-2602
thierry.ratte@conseileaunordgaspesie.ca